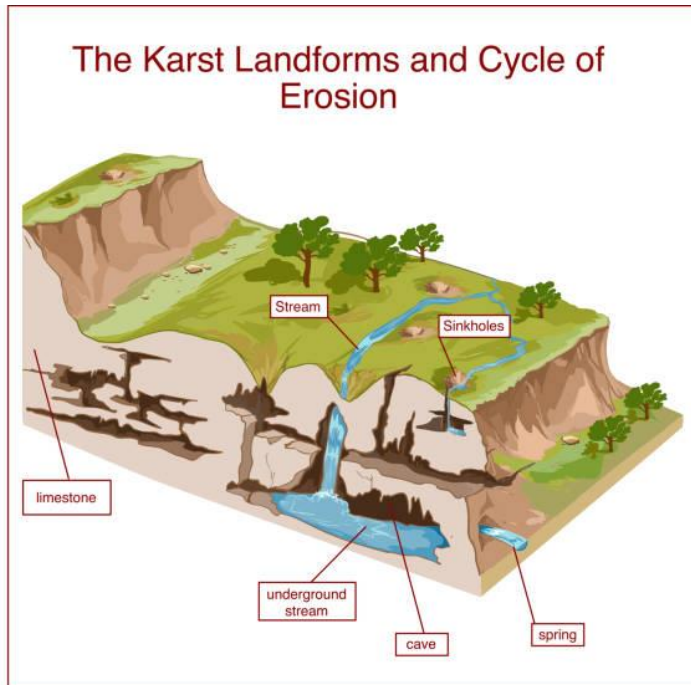


Images chapitre sols et eau, retournements de prairies liés aux méthaniseurs.



Le site projeté est situé sur un plateau à réseau karstique (ci-contre)

Ci-dessous :

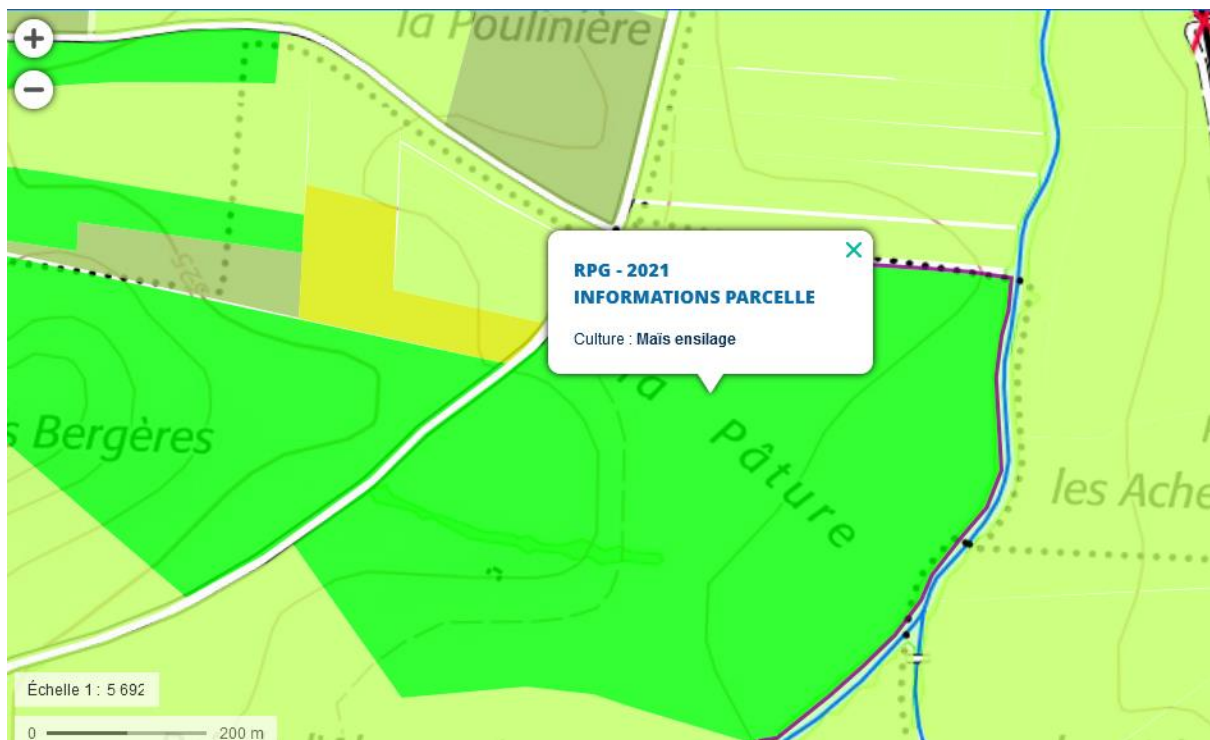
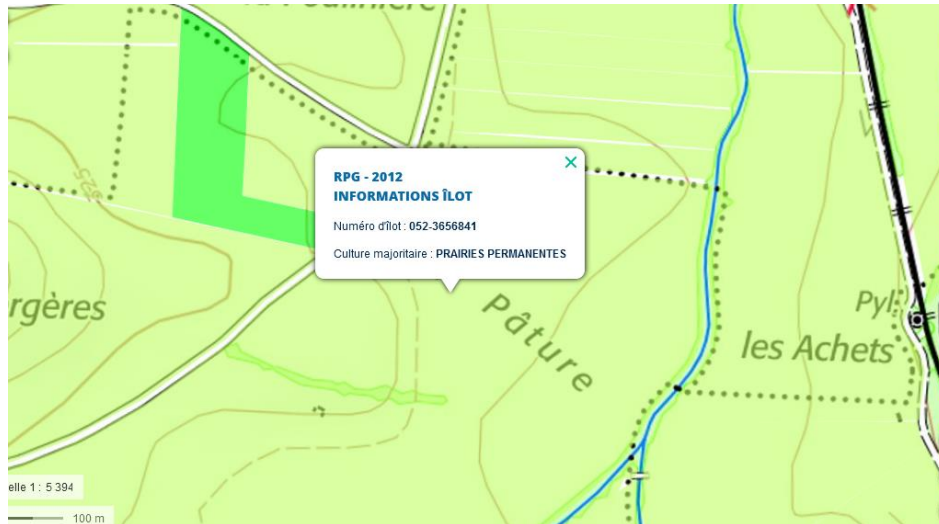
Photos prises dans la zone Natura 2000 du Bassigny, tout contre des méthaniseurs, dégradations liées à des cultures destinées aux méthaniseurs. Mais on peut faire exactement le même travail dans la vallée du Mouzon ou toute autre impactée par des méthaniseurs.



Audeloncourt, tassement et dégradation irréversible de sol suite à l'ensilage dans une parcelle inondable en bord de Meuse, en zone Natura 2000, en lien avec un méthaniseur. Toutes les parcelles du fond de vallée et la majorité des voisines

étaient en prairie permanente avant le projet de méthaniseur. Ci-dessous mutation entre 2012 et 2021.

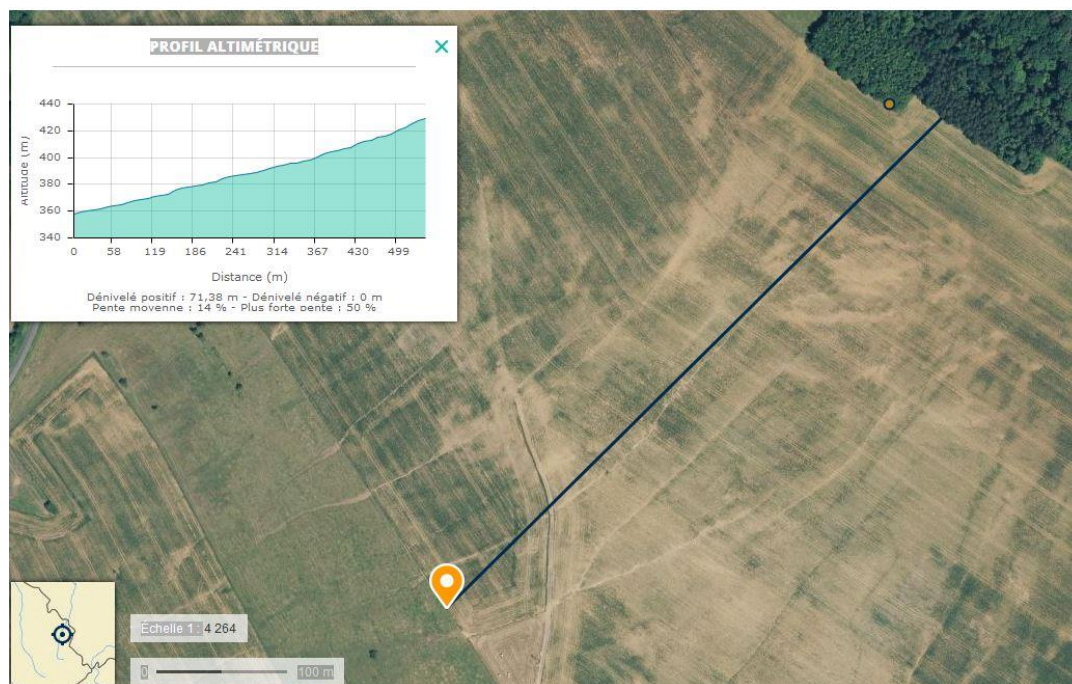
Les primes Natura 2000 au maintien des prairie ne tiennent le coup que tant qu'il n'y a pas plus rentable ! Les méthaniseurs sont plus rentables que Natura 2000 ! Des millions d'euros ont été donnés pour qu'au bout du compte on aboutisse à cela, à coup de primes aussi !





Audeloncourt, le fond de la même parcelle le long de la Meuse en petite crue.

Ci-dessous, lessivage d'une parcelle retournée pour les méthaniseurs, entre Bourmont et Brainville sur Meuse, le chemin et ses haies qui coupaient le coteau et dont on voit la trace ont été retournés !



Ci-dessous, les coulées de boue de ce même coteau en juin 2021, les cultures tardives, suite à des CIVEs récoltées tardivement, généralement suivies par du maïs

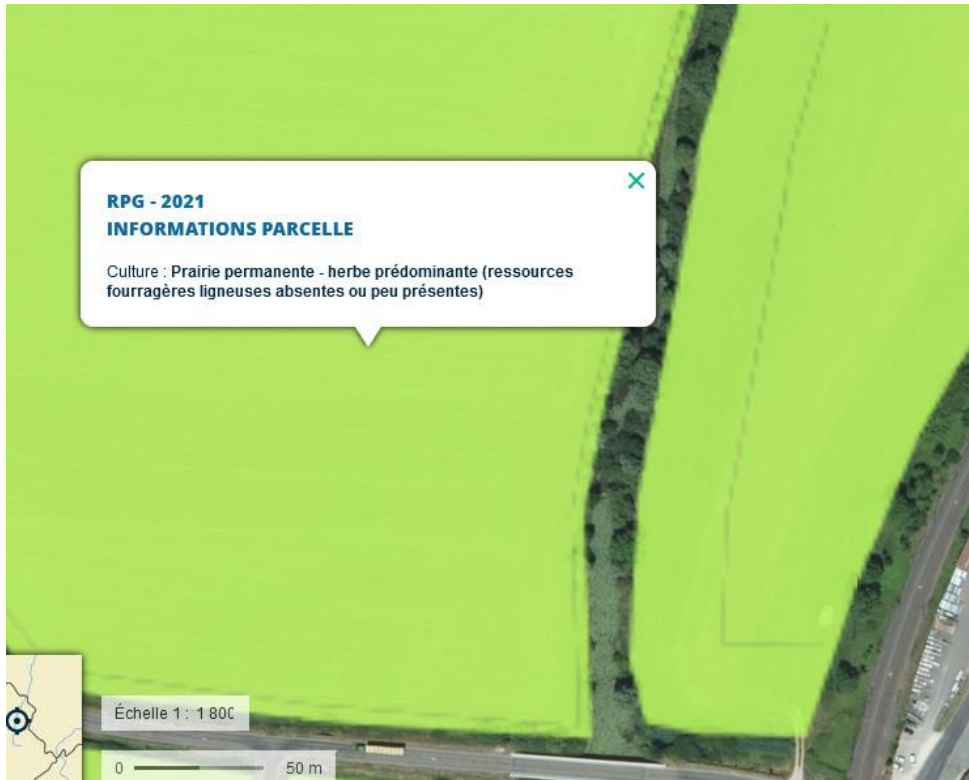
devant être récolté tardivement, imposent des sols à nu lors des premiers gros orages.





Ci-dessous, sur les combines de retournements de prairies et « régularisations » tardives, Levécourt Natura 2000, Géoportail, volet agricole, concernant les cultures en 2020 et 2021, cette parcelle est entièrement inondable, et en zone Natura 2000. En herbe avant 2021, confirmé par des photos personnelles et IGN de 2019. Une première capture d'écran effectuée en mai 2023, annonce de l'herbe pour 2021, deuxième capture d'écran réalisée en mars 2024, la parcelle est annoncée en maïs ensilage pour 2021, elle a bien été retournée et le retournement a été « régularisé » après coup ! En 2022, elle est également encore annoncée en maïs ensilage ! Ce n'est qu'un exemple, toute la vallée de la Meuse a subi le même sort.





Ci-dessous, la même parcelle inondée le 16 juillet 2021, plusieurs crues par an !



Des centaines d'hectares ont été retournés dans les zones inondables au bord de la Meuse, en quelques années, suite à l'installation des méthaniseurs, ou plutôt en parallèle, voire même en avance, car on fait des stocks de maïs avant la construction ! Ce qui fait dire aux propriétaires / installateurs de méthaniseurs que les constructions ne sont pas suivies de retournements de prairies, effectivement, **les retournements les précèdent et se font quand les méthaniseurs sont à l'état de projet !**

Plus en aval, en bord de Meuse, céréales dont les épis dépassent à peine de la crue ! Romain sur Meuse, 2021



Ci-dessous, entre Brainville et Romain sur Meuse, la crue ne s'arrête pas au niveau des maïs dont la hauteur la masque !



Futurs « déchets » pour le méthaniseur ! 2021 Audeloncourt, la crue était annoncée !

